



Conseil municipal de Châte nay-Malabry

2 avril 2026

Question orale relative à la sectorisation scolaire

Monsieur le Maire,

L'école Voltaire affiche complet, le nombre maximal de classe étant aujourd'hui atteint (19). Pour la rentrée prochaine, plus de 100 élèves de Petite Section sont inscrits à l'école, qui ne compte que 90 lits pour la sieste. Face à cette situation de saturation, des élèves du secteur vont être amenés à être affectés dans d'autres établissements lors de la prochaine rentrée.

Nous souhaitons vous poser plusieurs questions à ce sujet de sectorisation scolaire car nous considérons que pour le moment, aucune décision n'a été officiellement prise et aucune communication aux familles n'a été faite.

Premièrement, selon quelles modalités les familles concernées seront-elles informées, et dans quels délais ? Un accompagnement spécifique est-il prévu pour les aider dans ces démarches ? Un échange avec les parents élus des écoles de la ville est-il prévu avant la prise de décision finale sur la nouvelle sectorisation ?

Deuxièmement, quels sont précisément les critères retenus pour décider de la répartition de ces élèves ? Quelles familles seront concernées, et vers quels établissements les enfants seront-ils orientés ?

Enfin, le prochain Conseil municipal se tiendra en juin prochain, et une nouvelle sectorisation ne pourrait être adoptée qu'à ce moment-là. Permettez-nous d'attirer votre attention sur le fait que ce calendrier pose un problème concret pour de nombreuses familles : en juin, des inscriptions en accueil périscolaire sont déjà faites, des modes de garde sont organisés, des trajets anticipés. Une décision aussi tardive ne leur laisse pas le temps de s'adapter sereinement.

Nous vous demandons donc si des dispositions peuvent être prises pour avancer cette échéance, ou à défaut, pour communiquer dès à présent des informations fiables aux familles afin qu'elles puissent se préparer dans de bonnes conditions.